

- iii) Il favorisera les missions de la NTT au Canada pour que le personnel technique et des achats de celle-ci se familiarise avec la capacité canadienne de production et de commercialisation.
(Ambassade/ELE)
- iv) Il favorisera la participation d'entreprises japonaises à des missions de coopération industrielle au Canada dans le prolongement de la mission de 1982 des compagnies canadiennes participant au projet TELIDON au Japon, pour voir dans quels domaines il est possible de procéder à des échanges ou à des transferts de technologie.
(Ambassade/STM)
- v) Il se servira du PDME pour certaines entreprises qui ont le potentiel et les ressources nécessaires à long terme pour s'attaquer à ce marché en ayant des chances de succès.
(DJO/Bureaux régionaux)

Pour de plus amples renseignements sur l'électronique, veuillez contacter la Direction de l'électricité et de l'électronique au MEIR ou le Secrétariat pour la commercialisation du TELIDON au MAE (voir p. 278).